



Espace
numérique

2021
RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES SERVICES
DÉPARTEMENTAUX

Maison de l'Essonne



Maison de l'Essonne

Services

- Maison départementale des solidarités
- Centre de protection maternelle et infantile
- Pôle santé
- Espace numérique



— TERRE D'AVENIRS —



Maison de l'Essonne

Horaires

Du lundi au vendredi
8^h30 à 18^h30





Bertrand Langlet
Directeur général
des services départementaux



François Durovray
Président du Département
de l'Essonne

**« Merci aux élus
et aux agents
du Département
de l'Essonne
d'avoir su relever
de multiples défis ! »**

Hier comme aujourd'hui, le rapport d'activité est un exercice utile pour rendre compte de l'important travail réalisé par les services et les élus. Il fait état d'un an de travail, de questionnement mais aussi d'imagination et d'action au service de notre territoire et de ses habitants.

Parmi les actions emblématiques, comment ne pas retenir la seconde édition du Festival « Essonne en scène » qui a séduit pas moins de 16 000 spectateurs ; la mise en place de « Job 91 » mettant en relation bénéficiaires du RSA et employeurs, mais aussi la labellisation « France Services » de trois de nos Maisons de l'Essonne.

En 2021, la Covid-19 a continué de rythmer une partie de nos activités. Le renforcement des dispositifs mis en place en 2020 tout comme le déploiement de centres de vaccination illustrent l'agilité dont nous avons su faire preuve pour maintenir, une nouvelle fois, le cap !

L'installation d'une nouvelle Assemblée départementale aura aussi marqué 2021. Une autre page s'ouvre et sera le point d'orgue de la démarche « Essonne terre d'avenirs ». Elle permettra de mettre la jeunesse au cœur du dispositif départemental mais aussi de préserver la santé et le cadre de vie des Essonniens face aux enjeux climatiques. La modernisation de l'administration entrera en résonance avec cette démarche grâce à la poursuite des chantiers de dématérialisation.

Merci aux élus et aux agents du Département de l'Essonne d'avoir su relever tous ces défis ; nous savons pouvoir compter sur eux pour les années à venir !



194
communes



1 316 011
habitants



1 804 km²



50 000 ha
de milieux naturels
recensés



49,1%
de territoire
agricole



1 488 km
de routes
départementales



75
Espaces naturels
sensibles
dont 47 ouverts au public



100
collèges
publics



SOMMAIRE

Présentation

- Que fait le Département de l'Essonne ? p.6
- Une gouvernance au service des territoires p.7
- Les conseillers départementaux p.8
- Les services départementaux p.10

Le Département solidaire pour vacciner

p.12

Handicap et grand âge

- Plus d'autonomie pour vivre mieux p.13

Protection maternelle et de l'enfance

- Protéger l'enfance et aider les familles p.14

Insertion et accompagnement des familles

- Miser sur la réussite de tous ! p.15

Collèges

- Préparer l'avenir des jeunes Essonnais p.16

Partenariats et contrats

- Favoriser les échanges avec les territoires p.17

Mobilités et déplacements

- Le Département ouvre la voie p.18

Aménagement numérique

- L'Essonne, territoire connecté à presque 100% p.19

Sécurité et prévention

- Une priorité pour tous les Essonnais p.20

Environnement et patrimoine naturel

- Protéger ensemble notre patrimoine naturel p.21

Habitat et logement

- Mieux habiter le territoire p.22

Domaine et patrimoine

- Bâtir, entretenir, acquérir p.23

Culture et tourisme

- Faire rayonner l'Essonne p.24

Citoyenneté, jeunesse, vie associative et sport

- Penser et jouer collectif p.25

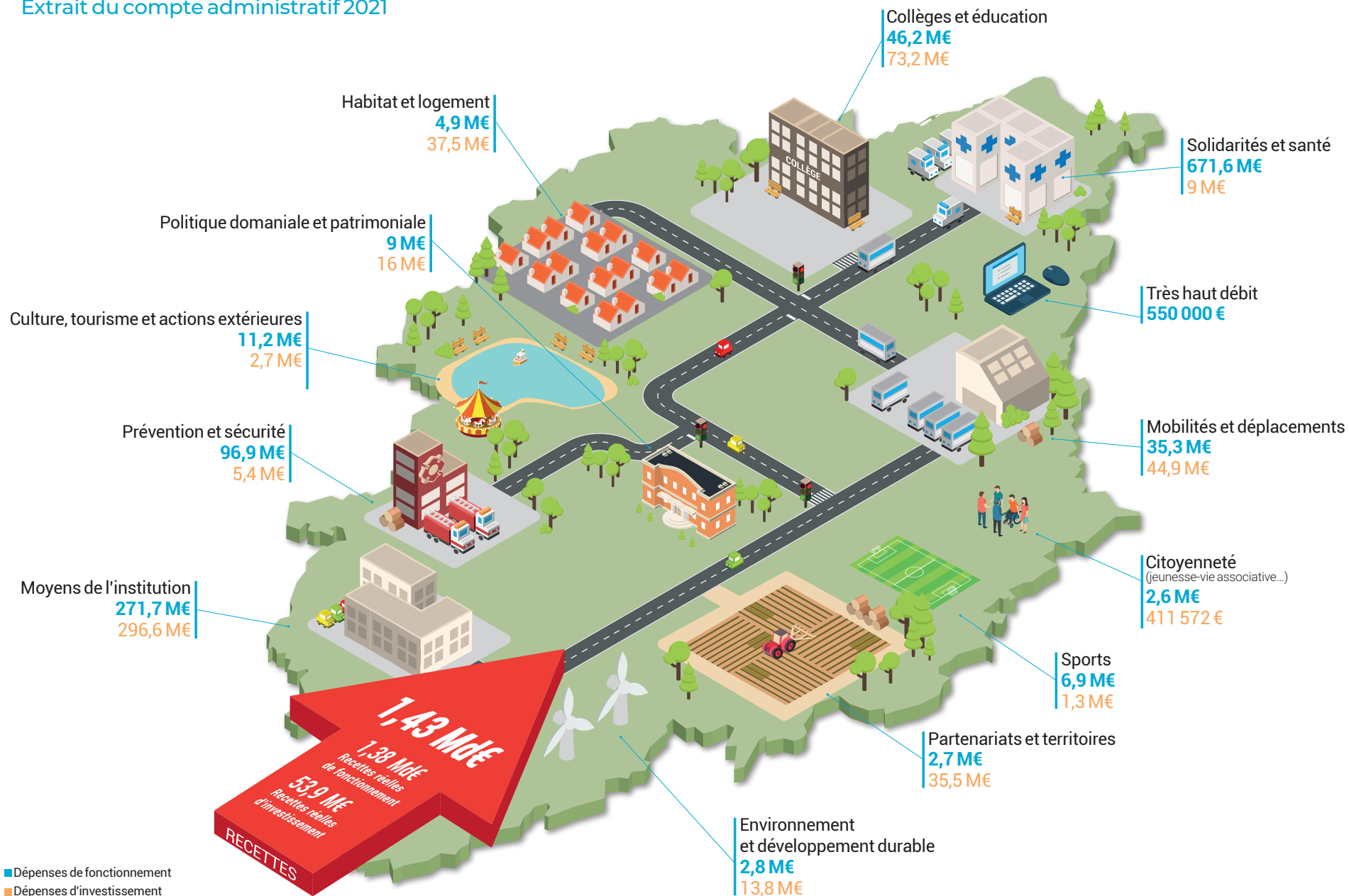
Accompagnement, ressources et pilotage

- Des agents et des moyens au service des Essonnais p.26

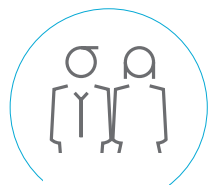


QUE FAIT LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE ?

Extrait du compte administratif 2021



UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES TERRITOIRES



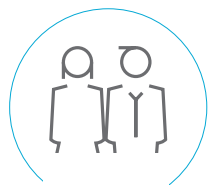
12

Vice-présidentes
et Vice-présidents



1

Président



29

Présidentes et Présidents
délégués, Conseillères
et Conseillers départementaux

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

9

SÉANCES EN 2021

170 dossiers examinés

LA COMMISSION PERMANENTE

8

RÉUNIONS EN 2021

500 dossiers examinés

4 commissions thématiques

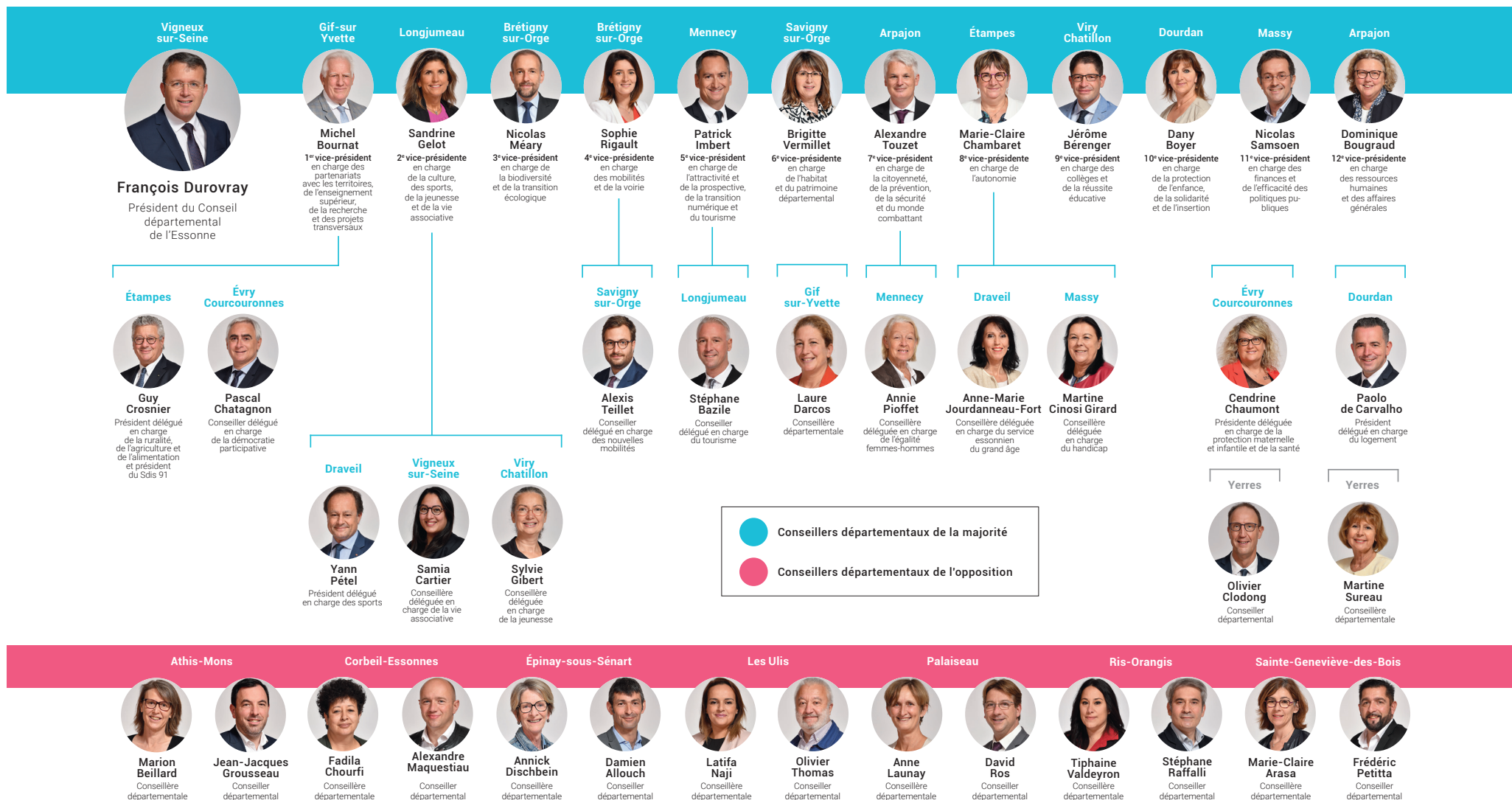
- > Administration générale, finances et évaluations des politiques publiques
- > Affaires sociales, habitat, politique de la ville
- > Éducation, jeunesse et sports, culture et tourisme
- > Développement durable, patrimoine départemental, mobilités et attractivité territoriale



> L'Hôtel du Département à Évry-Courcouronnes

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

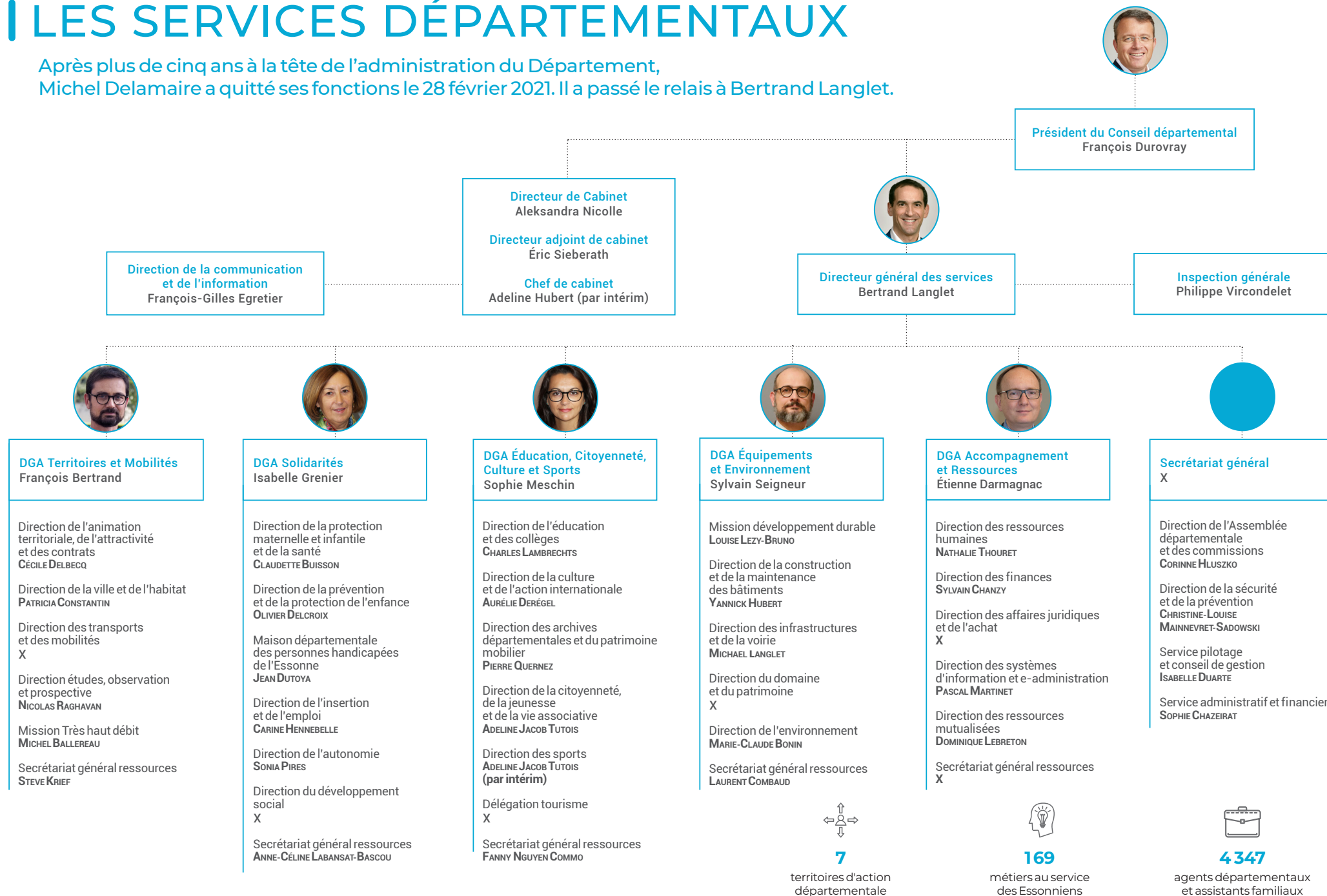
Suite aux élections des 20 et 27 juin 2021, une nouvelle Assemblée départementale s'est constituée. Celle-ci a réélu François Durovray Président du Conseil départemental de l'Essonne le 1^{er} juillet.





LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Après plus de cinq ans à la tête de l'administration du Département, Michel Delamaire a quitté ses fonctions le 28 février 2021. Il a passé le relais à Bertrand Langlet.







2 centres départementaux de vaccination mis en place dès janvier : la salle l'Astral à Montgeron et le Centre départemental de prévention et de santé à Massy

25 627 vaccinations réalisées au total dans ces deux centres

2 centres de vaccination itinérants dans le sud-Essonne

190 845 doses vaccinales livrées par le Département sur 54 vaccinodromes sur le territoire essonnien

2 heures : c'est la durée maximale de chaque livraison afin de garantir la conservation des vaccins

COVID-19



“ **Le Département solidaire pour vacciner** ”

En première ligne dès le début de la crise sanitaire, le Département de l'Essonne a continué d'agir en 2021 pour être au plus près des besoins des usagers.

Le plus bel exemple ?

La mobilisation massive des agents départementaux pour organiser la campagne de vaccination en lien avec l'État et l'Agence régionale de santé.

| HANDICAP ET GRAND ÂGE

“ Plus d'autonomie pour vivre mieux ”

Favoriser l'autonomie des personnes

► La convention socle 2021-2024 a été signée avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. La feuille de route comporte plus de 100 actions structurées autour de quatre axes :

- Améliorer la qualité et faciliter la relation avec les personnes ;
- Accompagner le parcours et adapter l'offre ;
- Prévenir la perte d'autonomie et soutenir les proches ;
- Renforcer le pilotage local et national.

► Dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA), un diagnostic territorial de l'offre d'habitat inclusif a été réalisé et partagé avec l'ensemble des communes et des EPCI. 13 projets d'habitat inclusif sont éligibles à l'Aide à la vie partagée déployée dès janvier 2022.

► Le territoire compte 12 321 places en établissements pour personnes âgées et 2 468 places pour les personnes en situation de handicap. La capacité d'accueil des personnes handicapées a été augmentée de 65 places par rapport à 2020, grâce notamment à l'extension d'établissements situés à Marcoussis, Dourdan et Saint-Michel-sur-Orge.

► La « Charte des aînés » a été prorogée d'une année du fait de la situation sanitaire. Le travail intergénérationnel mené a ainsi pu être main-

tenu et renforcé à travers de nouvelles actions (sorties, rencontres, prévention, etc.).

Renforcement du secteur de l'aide à domicile

► La politique de structuration du secteur de l'aide à domicile s'est poursuivie. Les Services d'aide à domicile (SAAD) pivots se sont progressivement appropriés leurs missions. Plusieurs projets concernant la revalorisation des métiers et l'achat groupé ont été lancés et se concrétiseront en 2022.

► L'accompagnement financier des structures a été consolidé. Près de 80% du secteur bénéficie du paiement en dotation globale et reste protégé de la variation d'activité.

► 29 nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs ont été signés avec des SAAD en 2021.

► Le dispositif de télégestion concerne désormais 107 SAAD, soit 96% du secteur. Plus de 8 000 Essonnien font aujourd'hui appel à un SAAD télé-géré et peuvent ainsi avoir l'assurance d'obtenir des factures certifiées sur le nombre d'heures réalisées à leur domicile. Pour permettre ce déploiement, le Département a subventionné les structures pour qu'elles se dotent d'équipements informatiques.



3 défis pour 2022

- Mener la refonte de la politique publique à travers un nouveau Schéma de l'autonomie ;
- Simplifier l'accès aux droits et réduire les délais de traitement des demandes pour les Essonnien en situation de handicap ;
- Ouvrir le Service essonnien du grand âge (SEGA) vers le handicap et l'aide à domicile.



5 242

bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap



16 001

bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie



99 000

personnes ont ouvert un droit à la Maison départementale des personnes handicapées



201

informations préoccupantes ont été reçues par la CRIPPAH¹

¹ Cellule de recueil des informations préoccupantes concernant les personnes âgées ou handicapées majeures

PROTECTION MATERNELLE ET DE L'ENFANCE

“ Protéger l'enfance et aider les familles ”

Les actions pour la prévention et la protection de l'enfance

► Pour faire face à la hausse constante du nombre d'enfants qui lui sont confiés (+ 9% en 3 ans), le Département a dû adapter son offre de prise en charge :

- Signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec la fondation « Action enfance » pour créer 72 places, dont un nouveau village d'enfants dans le sud-ouest de l'Essonne ;
- Ajout de 30 places dans des établissements existants ;
- Dans le cadre du « plan pauvreté », création de 20 places pour prendre en charge des jeunes majeurs et les accompagner vers l'autonomie ;
- Lancement d'une vaste campagne de communication pour recruter des assistants familiaux et ainsi maintenir notre capacité d'accueil. Cette campagne a permis d'enrayer la baisse du nombre d'assistants familiaux observée ces dernières années.

Les actions pour l'enfance et la famille

► Le Schéma départemental d'accompagnement des familles 2021-2025 a été adopté et vise à mettre en place une politique coordonnée en matière de petite enfance, de parentalité, de jeunesse et d'animation de la vie sociale. Il a été co-signé par l'État, l'Éducation nationale, la CAF 91, la MSA, l'UDAF, la Fédération des centres sociaux et Pôle emploi.

► Pour mettre en œuvre la réforme des modes d'accueil du jeune enfant prévue par la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), le Département a réalisé un travail d'accompagnement auprès des gestionnaires d'accueils collectifs et des assistants maternels, notamment en cas de demande d'agrément ou d'augmentation des capacités d'accueil.

► La convention territoriale globale liant le Département et la CAF valide la qualité des lieux d'accueil enfants-parents mis en place par les services territorialisés de protection maternelle et infantile et de santé.

► Une convention avec la Maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis a été signée pour permettre l'accompagnement des enfants de moins de 18 mois restés auprès de leur mère incarcérée.

3 défis pour 2022

- Adopter le Schéma départemental de l'enfance et des familles 2022-2026 pour protéger au mieux les enfants les plus fragiles du territoire ;
- Réviser la politique de prévention spécialisée en lien avec les collectivités et les associations ;
- Présenter les orientations du projet « Essonne sans Sida ».



9%

d'augmentation du nombre d'enfants confiés au Département par rapport à 2018



369

enfants évalués dans le cadre d'une information préoccupante



30 609

dépistages des infections sexuellement transmissibles



61 345

consultations médicales

INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

“ Miser sur la réussite de tous ! ”

Les actions en faveur de l'insertion

- ▶ Mise en place de Job91.fr, une plateforme web innovante pour mettre en relation bénéficiaires du RSA et employeurs ;
- formation et déploiement auprès des utilisateurs professionnels ;
- sensibilisation et démonstrations auprès des employeurs ;
- organisation d'ateliers à destination des bénéficiaires du RSA et des professionnels de l'insertion ;
- Mise en place d'un connecteur entre Job91.fr et Pôle emploi.
- ▶ Ouverture d'un Espace emploi insertion à la Maison de l'Essonne de Brétigny-sur-Orge. 284 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés par les coachs emploi, avec un taux de sortie positive de 64%, sous forme d'emploi ou d'entrée en formation.

▶ Le Département a affiné son maillage territorial en ouvrant trois nouveaux lieux d'accueil et d'accompagnement social : les Maisons des solidarités (MDS) de Savigny-sur-Orge, de Dourdan et de Longjumeau.

Les actions pour l'hébergement et le logement

▶ En lien avec l'État et le Service intégré d'accueil et d'orientation, le Département a ouvert en janvier 2021 une cellule centralisée pour l'héber-

gement d'urgence des femmes enceintes et parents isolés avec enfants de moins de 3 ans afin :

- d'assurer une prise en charge harmonisée et adaptée au public essonnien ;
- de traiter les demandes de renouvellement de prise en charge hôtelière au-delà du délai de mise à l'abri de jour ;
- d'assurer le soutien technique des travailleurs sociaux ou médico-sociaux des MDS.

247 situations d'urgence ont été traitées en 2021. La capacité du Département à prendre en charge les situations les plus complexes est ainsi renforcée.

Le soutien aux acteurs sociaux du territoire

- ▶ Chef de file des solidarités, le Département apporte un soutien financier aux acteurs sociaux du territoire, notamment le tissu associatif :
- 675 000€ de subvention versées à la Croix-Rouge, aux Restaurants du Cœur, au Secours populaire et à la société de Saint-Vincent-de-Paul pour aider leur action auprès des familles et personnes isolées.
- 384 500€ versés à 24 épiceries sociales associatives et communales et à la Banque alimentaire de Paris et d'Île-de-France.

3 défis pour 2022

- ▶ Ouvrir deux nouveaux Espaces emploi insertion à Athis-Mons et Évry-Courcouronnes ;
- ▶ Améliorer la complémentarité entre les acteurs de l'insertion grâce au SPIE (Service public de l'insertion et de l'emploi) ;
- ▶ Établir un nouveau programme départemental d'insertion (PDI) pour dynamiser l'offre, renforcer l'accompagnement et l'accès aux droits.



29 905

bénéficiaires du RSA, dont 17 133 ont été contrôlés



71%

des Essonnien(ne)s habitent à moins de 30 minutes d'un lieu d'accueil social départemental



245 868

accueils physiques et téléphoniques réalisés en MDS



3 347

aides financières d'urgence activées

| COLLÈGES

“ Préparer l'avenir des jeunes essonnien ”

Face à la crise sanitaire

► Le Département a consolidé ses équipes pour renforcer les tâches de nettoyage, de désinfection ainsi que la restauration :

- remplacement de tous les agents absents ;
- renforcement des équipes grâce au recrutement de 77 CDD ;
- renforcement des interventions des associations intermédiaires ;
- mise en place d'un marché d'intérim pour renforcer l'entretien général.

Ces ressources supplémentaires ont été déployées dans l'ensemble des collèges publics et ont permis de préserver l'accueil des collégiens et les conditions de travail de chacun.

Projets éducatifs et numériques

► Suite au succès de la première phase de déploiement menée en 2020, la totalité des élèves de 6^e des collèges (publics et privés) est désormais équipé en PC portables. Acquis par le Département, ils sont mis à disposition des élèves et de leurs enseignants gratuitement.

► Dans le cadre du renouvellement du marché de l'espace numérique de travail, le Département met en place un groupement de commande pour que les communes volontaires puissent proposer ce service éducatif numérique dans les écoles.

Pour des collèges d'avenir

► Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Mon collège demain », sept projets sont réalisés. Trois d'entre eux, dont le projet de végétalisation de la cour de récréation du collège Pablo Neruda (Grigny), ont été récompensés par un jury composé de chefs d'établissement, de parents d'élèves et de représentants de l'Éducation nationale.

► En 2021, le Département a investi environ 2 millions d'euros dans les équipements mobiliers des collèges.

Restauration scolaire

► Déploiement d'un service en ligne pour aider les familles à calculer le tarif de la restauration scolaire. 51 619 demandes avaient été enregistrées à la fin du premier trimestre 2021-2022.

► Le reste à charge par repas supporté par le collège a été abaissé. Il est passé de 3,30 € à 3,17 € en janvier 2022.

► 6 nouveaux collèges ont été équipés d'un progiciel de contrôle d'accès à la salle de restauration, ce qui porte à 94 le nombre d'établissements pourvus.



3 défis pour 2022

► Poursuivre la prise en charge par le Département des achats alimentaires pour couvrir l'ensemble des cuisines de collège en 2023.

► Intégrer de nouvelles communes dans le groupement de commande « Espace numérique de travail » pour que les écoles bénéficient de cette plateforme éducative.

► Continuer à expérimenter l'externalisation de l'entretien général.



6,5 M
de repas servis



7,3 M€
de dotation
de fonctionnement
pour les 100
collèges publics



21 680
PC portables
distribués



64 234
élèves
dans les collèges
publics de l'Essonne

PARTENARIATS ET CONTRATS

“ Favoriser les échanges avec les territoires ”

Soutenir les entreprises pendant la crise sanitaire

- ▶ Un soutien exceptionnel individuel et forfaitaire à hauteur de 800€ par trimestre a été accordé aux restaurateurs et gérants de café essonniens, fragilisés par la crise sanitaire, sous conditions de ressources.
- ▶ 270 entrepreneurs essonniens ont pu bénéficier de l'aide départementale dans le cadre de la contribution du Département au fonds régional « Résilience Île-de-France et Collectivités ».

Développer l'attractivité de notre territoire

- ▶ Afin de développer la filière locale du cresson, le Département a accompagné le Parc naturel régional du Gâtinais dans son projet de réhabilitation de la cressonnière du Moulin neuf à Maisse, inexploitée depuis plusieurs années.
- ▶ Dans le cadre du mécénat de la société Probinord, un versement de 10 000€ a été effectué au profit de la création du « Pont aux boules d'or » au Domaine de Méréville.
- ▶ Dans le cadre du partenariat avec l'Institut Paris Région, le Département a participé à la réalisation d'études sur des thématiques majeures telles que l'artificialisation des sols, les transports collectifs, le covoiturage, et les aménagements cyclables.

Labellisation « France Services » de trois Maisons de l'Essonne

- ▶ Les Maisons de l'Essonne de Viry-Chatillon, de Brétigny-sur-Orge et de Corbeil-Essonnes ont reçu le label « France Services » en mai et novembre 2021. Ces labellisations permettent aux usagers de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches avec Pôle emploi, la CPAM, la CAF, la Justice, la Poste, les Finances publiques, etc. Depuis ces labellisations, la fréquentation des MDE a augmenté de 15%.

3 défis pour 2022

- ▶ Adopter le nouveau contrat "Terre d'Avenirs" favorisant la prise en compte des enjeux stratégiques des transitions écologiques et numériques.
- ▶ Traiter les thématiques stratégiques du Livre blanc 2040 en les inscrivant dans une démarche de démocratie participative.
- ▶ Créer un observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Maison labellisée France Services, à Saclas.



894 000 €

investis dans la société d'économie mixte "Génopole"



43M€

attribués aux travaux co-financés par le Département dans le cadre des contrats



600

cartographies réalisées



1 150 701 €

d'aide aux structures d'exercice collectif de santé

MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS

“ Le Département ouvre la voie ”

L'aménagement et la sécurisation des routes départementales

- ▶ Le Département s'est engagé dans le déploiement de dispositifs d'alerte sonore en axe de chaussée afin de limiter le nombre de morts dans des collisions frontales.
- ▶ Le Département a déployé « S-VRAI », un dispositif innovant de recensement des incidents de conduite au moyen de capteurs embarqués dans des véhicules circulant sur le réseau départemental. L'analyse des données collectées doit permettre la mise en œuvre d'actions correctives en termes de sécurité routière.
- ▶ Les rives de chaussées étroites ont été renforcées à Abbéville-la-Rivière et entre Villeneuve-sur-Auvers et le hameau du Mesnil Racoin afin d'éviter les dégradations des véhicules lourds.
- ▶ Pour sécuriser les mouvements tournants à Nozay et réduire la vitesse des véhicules, un carrefour giratoire a été aménagé. 50% du projet a été réalisé en 2021.

L'entretien lourd de la voirie et du patrimoine

- ▶ Pour améliorer la circulation locale, des travaux de modification de l'échangeur du Ring des Ulis ont été engagés fin 2020. En 2021, l'opération a démarré par des défrichements, un nettoyage du site suite aux nombreux déchets abandonnés et par le lancement des dévoiements de réseaux.

Favoriser la mobilité durable

- ▶ Le programme pluriannuel d'opérations mettant en œuvre le Plan « vélo départemental » a été approuvé et voté en janvier 2021. Pour la période 2021-2027, 45,8 M€ sont utilisés pour les aménagements cyclables.
- ▶ 2,06 km de pistes cyclables ont été créées et 1,63 km de pistes déjà existantes ont été réhabilitées.
- ▶ Une liaison cyclable a notamment vu le jour entre Saint-Yon et Boissy-sous-Saint-Yon. Cette section constitue la première tranche fonctionnelle d'une liaison mixte piétons / vélos entre Boissy-sous-Saint-Yon et la gare RER de Breuillet village.

3 défis pour 2022

- ▶ Déployer des dispositifs d'alerte sonore sur environ 150 km de routes bi-directionnelles principales.
- ▶ Doter l'ensemble des collèges publics du département d'un parc de stationnement pour les vélos et les trottinettes.
- ▶ Améliorer la circulation routière sur la RN7 grâce à l'aménagement d'un carrefour à Ris-Orangis.



31 942
courses réalisées par le PAM 91 (Pour aider les personnes à mobilité réduite)



14 981
élèves ont bénéficié d'une subvention pour la carte Imagine R



2 463
sorties de patrouilleurs



50 km
de réhabilitation de couches de roulement

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

“ L’Essonne, territoire connecté à presque 100% ”

Offrir à tous une couverture mobile de qualité

► Pour favoriser les nouvelles pratiques du numérique, le dispositif « New deal mobile » est mis en œuvre. Il s’agit d’un accord conclu en 2018 entre les opérateurs et l’ARCEP*. Cet accord consiste localement en une dotation annuelle d’antennes pour chacun des 4 opérateurs. Le Département, la Préfecture de l’Essonne et les élus locaux choisissent les zones à améliorer et les communiquent aux opérateurs pour analyse. La décision est ensuite appuyée par un arrêté pour améliorer la couverture.

Un réseau à très haut débit (THD)

► L’accès au très haut débit est un vecteur majeur de développement économique, de compétitivité et d’égalité territoriale. Pour développer les usages et services numériques tout en luttant contre la fracture numérique, la mission de déploiement du THD s’est poursuivie sous maîtrise d’ouvrage publique, en l’absence d’investissements privés.

► Fin 2021, 123 communes, soit 117 000 foyers, ont été raccordées. Le territoire essonnien est aujourd’hui couvert à 95 %.

Supervision des déploiements des opérateurs privés

► Le Département a supervisé les intentions de déploiement des opérateurs privés et la complétude des réseaux des intercommunalités sur 71 communes.

► Fin 2020, les opérateurs ont globalement finalisé leurs déploiements. Il reste toutefois 5% de foyers non couverts par commune. Un suivi au cas par cas sera réalisé selon les besoins des communes.

3 défis pour 2022

- Achever la couverture numérique de la totalité du territoire essonnien.
- Améliorer la couverture mobile en posant des antennes 4G sur les zones en souffrance.
- Favoriser le développement des usages et services numériques et mettre en place des projets communs entre les collectivités territoriales.



95%
de taux de couverture en THD
sur le territoire essonnien



68 M€
investis pour 4 000 km
de câbles et 282 armoires
de répartition



117 000
foyers couverts
sur 123 communes



16
communes incluses dans un arrêté visant à
imposer l’amélioration de la couverture 4G



* Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse

| SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

“ Une priorité pour tous les Essonnais ”

Le plan de sécurisation des sites

▶ Le poste départemental de contrôle opérationnel (PDC) a été raccordé à 620 caméras en 2021 ainsi qu'au Plan vidéosurveillance de la préfecture de police.

▶ 125 sites départementaux ont été sécurisés grâce à la vidéoprotection et raccordés au PDC.

Lutter contre les violences intrafamiliales et le harcèlement

▶ Financement à hauteur de 11 680€ du dispositif « Téléprotection grave danger » et 218 250 € de soutien financier en faveur de 7 associations d'aide aux victimes.

▶ Un colloque sur la prostitution des mineurs s'est tenu le 10 décembre 2021 où 300 professionnels ont été mobilisés.

▶ 4 postes d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie ont été financés à hauteur de 110 000 €.

▶ 1 549 collégiens ont été sensibilisés.

La prévention de la délinquance

▶ La mise en œuvre du Schéma directeur sécurité et prévention de la délinquance 2018-2021 s'est poursuivie. 95% des actions prévues ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

▶ Dans le cadre du dispositif régional « Bouclier de sécurité », le Département a financé 32 dossiers en 2021 (contre 24 en 2020) pour un montant total de 480 541 €.

▶ Le Département a participé à 46 Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), contre 25 en 2020.

Le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 91)

▶ Les interventions supposées être en lien avec la Covid-19 ont représenté 6,21% du total.

▶ La première pierre du nouveau centre d'incendie et de secours de Tigery a été posée fin 2021.

▶ Dans un contexte de montée des agressions sur les sapeurs-pompiers, une convention de coopération institutionnelle a été signée en mars 2021. Elle vise à améliorer la protection juridique des agents bénéficiaires de la protection fonctionnelle et informer le Sdis de l'Essonne des poursuites et des condamnations définitives prononcées à l'encontre de ses personnels.

3 défis pour 2022

▶ Sensibiliser 10 collègues supplémentaires au harcèlement sur les réseaux sociaux.

▶ Présenter le nouveau Schéma directeur de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

▶ Recruter 110 caporaux au Sdis.



105 947

appels reçus au standard de l'Hôtel du Département



94,5 M€

de contribution du Département au fonctionnement du Sdis 91



94 811

interventions du Sdis 91 en 2021



2 702

pompiers volontaires et professionnels en Essonne

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL

“ Protéger ensemble notre patrimoine naturel ”

Tous éco-responsables

► La forêt du Bois des Montils est la 11^{ème} achetée par le Département. L'acquisition d'une partie du massif (148 hectares de parcelles) permettra un aménagement en vue de son ouverture au public.

► Le site du Moulin d'Écharcon, racheté fin 2016 par le Département, nécessitait des travaux de réhabilitation. Ce sont plus de 1000 tonnes de déchets qui ont été exportées du site (béton, verre, amiante, solvants...).

► L'Union internationale de conservation de la nature (UICN) a attribué son label d'excellence aux Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine. Avec ce classement sur la liste verte des aires protégées de l'UICN, le Département accomplit l'action n°1 de la feuille de route de l'Essonne pour le développement durable : « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres ».

Valoriser et protéger le patrimoine environnemental essonnien

► En 2021, le programme d'actions en partenariat avec l'association FREDON* a été réalisé pour suivre les espèces invasives. Lors de la journée des jardins naturels sensibles, une exposition sur la biodiversité à travers la problématique des moustiques a été présentée et un protocole d'épidémiologie a été mis en place.

► Un projet de restauration hydro-écologique de la Juine a vu le jour, il permettra de restaurer le fonctionnement du circuit de l'eau.

► Fin 2021, les biodéchets de 52 collèges ont été collectés grâce à la Mission développement durable. La SEMARDEL, entreprise spécialisée, collecte les déchets alimentaires des collèges deux fois par semaine.

Politique de l'eau

► Le Département veut reconquérir la baignade en Seine essonnienne. Un contrat de territoire a été élaboré avec l'Agence de l'eau pour servir ce projet.

► Pour prévenir les inondations, un programme d'actions sur les bassins versants de l'Essonne, de la Juine et de l'École a été élaboré par le Département.

3 défis pour 2022

► Concrétiser la stratégie climat départementale grâce au budget vert.

► Réaliser le Bilan carbone des activités de la collectivité et du territoire.

► Faire de l'Essonne, le 1^{er} département francilien en matière d'énergies renouvelables et de récupération.

* Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles



900 000 €

pour la transition énergie climat de l'Essonne



65 213

visiteurs accueillis aux Domaines départementaux de Méréville et Montauger



64

nouveaux jardins naturels sensibles



271 tonnes

de biodéchets collectées



12 435

arbres plantés

HABITAT ET LOGEMENT

“ Mieux habiter le territoire ”

Accélérer la transition énergétique

► La nouvelle politique d'aide au bénéfice des ménages s'engageant dans la rénovation énergétique a été votée en décembre 2021. En résulte une simplification de l'instruction des aides à la rénovation énergétique via une plateforme unique. Une seule appellation est conservée : « Prime éco-logis 91 ».

► Mis en œuvre par l'État et l'ADEME*, le nouveau Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE) s'est déployé en 2021, financé en partie par les certificats d'économie d'énergie. Fruit d'un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs de la rénovation énergétique de l'Essonne, il propose aux ménages (particuliers et copropriétés) et au petit tertiaire (bureaux, commerces et petites entreprises) des aides à la réalisation d'audits énergétiques et un accompagnement à la maîtrise d'œuvre dans le cadre de travaux de rénovation globale.

► Des subventions ont été versées aux espaces de conseil (espaces « info énergie » et agences locales de l'énergie et du climat) ainsi qu'aux porteurs ou animateurs de dispositifs de lutte contre la précarité énergétique, notamment en faveur du programme « Soleil » lancé par Paris Saclay.

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Renforcer la cohésion sociale

► Dans le cadre du Fonds départemental de cohésion sociale, trois appels à projets ont été lancés dans le domaine de la politique de la ville, de l'accompagnement à la scolarité et des actions à rayonnement départemental.

► En matière de renouvellement urbain, les actions suivantes ont été menées :

- Vote de subventions pour trois opérations à Draveil, Évry-Courcouronnes et Viry-Chatillon ;
- Prorogation d'un an du dispositif « Action Cœur de ville » ;
- Approbation de trois conventions de renouvellement urbain ;
- Vote d'une convention et de subventions pour deux opérations à Évry-Courcouronnes.

3 défis pour 2022

- Mettre en œuvre la nouvelle Prime éco-logis 91
- Valider le futur Schéma départemental de la ville et de l'habitat
- Adopter le prochain Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées



29 M€

de primes attribuées dans le cadre de la Prime éco-logis 91



450 000 €

attribués pour la réalisation d'une aire de passage pour les gens du voyage à Brétigny-sur-Orge



130 000 €

de subventions versées aux 4 espaces de conseil contre la précarité énergétique



3 530 000 €

environ engagés pour le FSL (Fonds de solidarité pour le logement)

Résidence sociale composée de 120 logements sociaux, subventionnée par le Département, à Évry-Courcouronnes.



DOMAINE ET PATRIMOINE

“ Bâtir, entretenir, acquérir ”

L'optimisation des consommations énergétiques

- ▶ Réhabilitation et extension du collège de Guinette (Étampes) après deux ans de travaux avec mises aux normes thermiques et accessibilité.
- ▶ Engagement des travaux de réhabilitation thermique des trois collèges faisant partie du marché global de performance énergétique (Les Sablons à Viry-Chatillon, le Village à Évry-Courcouronnes et le Parc de Villeroy à Menncy).
- ▶ Engagement des travaux de réhabilitation thermique des bâtiments administratifs de l'Hôtel du Département et de France Essonne.
- ▶ Réalisation de 22 audits sur les transformateurs électriques en lien avec ENEDIS-D, réfection de 9 chaufferies et remise en état de 12 réseaux de chauffage.

Adaptation de la stratégie bâtiminaire aux enjeux de demain

- ▶ Lancement de l'outil de gestion et de planification des projets de construction et réhabilitation (logiciel « Orchestra »).
- ▶ Lancement d'un nouveau logiciel d'étude de l'état de santé des sites départementaux prenant en compte l'ensemble du patrimoine bâtiminaire départemental.
- ▶ Poursuite du programme de sécurisation des sites départementaux.

Un patrimoine qui s'inscrit en résonance des politiques départementales

- ▶ Bilan à mi-parcours du premier Schéma directeur du domaine et du patrimoine départemental (SDDPD) avec ajustement de la grille tarifaire pour répondre aux réalités de terrain, aux attentes et aux besoins afin d'optimiser l'attractivité des biens départementaux.
- ▶ Signature de la promesse unilatérale de vente concernant le terrain du futur collège de Fleury-Mérogis et formalisation des accords concernant les sites d'accueil des collèges de Gif-sur-Yvette et Wissous.
- ▶ Acquisition notable de 148 ha d'espaces naturels sensibles sur la partie du Bois des Montils située à Champcueil et Chevannes.

Un patrimoine au service des territoires

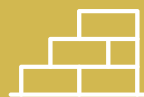
- ▶ Signature de l'acte d'acquisition du terrain d'assiette du Centre d'incendie et de Secours (CIS) de Tigery.
- ▶ Signature de la convention de transfert de gestion d'emprises ferroviaires pour la création du vélorail entre Étampes et Méréville et lancement de la procédure de mise en concurrence pour le développement de cette activité touristique.

Les travaux de réhabilitation thermique menés au sein du bâtiment administratif "France Essonne" (Évry-Courcouronnes).



3 défis pour 2022

- ▶ Contribuer à la **mise en place d'un tiers lieu** au sein de la Cité administrative d'Évry-Courcouronnes ;
- ▶ Adopter le **Schéma directeur énergies 2022-2030** en lien avec les objectifs du décret tertiaire de réduction des consommations énergétiques ;
- ▶ Poursuivre les **projets de réhabilitations** de collèges et les **travaux de rénovation énergétique des bâtiments** départementaux.



18,4 M€
de travaux de performance énergétique



1 860
interventions bâtiminaires dans les collèges



80 000 €
de loyers économisés en 2021



1 626 166 €
de recettes de cession

| CULTURE ET TOURISME

“ Faire rayonner l’Essonne ”

La culture pour tous

► Mise en œuvre du « FabuLab 91 », un fablab itinérant, par la Médiathèque départementale afin de sensibiliser les habitants du Sud du département à la création numérique.

► Poursuite de la mise en œuvre du volet « professionnalisation des personnels des bibliothèques et médiathèques » du Plan départemental de lecture publique (PDDL);

► Un programme d'exposition ambitieux s'est tenu au Domaine départemental de Chamarande faisant intervenir Pierre Scholla et Malo, Kitso Lynn Lelliott, Tatiana Wolska, Philippe Découflé et Pierrick Sorin ou encore Michel Nedjar;

► Le Musée français de la photographie de Bièvres a proposé une riche programmation d'expositions dans et hors-les-murs, accompagnée d'actions de médiation;

► Élaboration d'un projet artistique autour de la figure de Babouillec (jeune auteure autiste) dans le cadre de la démarche « Tandem », un réseau essonnien permettant à des personnes âgées et en situation de handicap de participer à la vie culturelle.

► Dans le cadre de la convention de partenariat signée en juin 2020 pour une durée de 5 ans entre le Département et le Centre Pompidou, le déploiement d'actions s'est poursuivi en 2021 de façon à définir la préfiguration de l'installation du futur pôle francilien de présentation et de conservation des collections du Centre à Massy à horizon 2025.

► Contribution à la célébration des 50 ans de la Cité administrative d'Évry-Courcouronnes.

Valoriser nos archives

► Numérisation de l'état civil du XX^e siècle, 1905-1940, pour mettre à disposition des images sur le portail dédié;

► Organisation d'une exposition ouverte au public de fin mai à mi-novembre, sur le thème des archives privées et personnelles.

Développer le potentiel touristique du territoire

► Réalisation de trois atlas de l'offre touristique en Essonne;

► Développement de l'itinérance douce et valorisation du patrimoine naturel interrogeant notamment les randonnées pédestres et des parcours de véloroutes;

► Création du blog « Petites histoires d'Essonne », un site regroupant de nombreuses idées pour « changer d'air en Essonne ».

3 défis pour 2022

► Favoriser la labellisation de la Médiathèque départementale de l'Essonne au rang de « Bibliothèque numérique de référence ».

► Élaborer le futur Schéma départemental de développement du tourisme de l'Essonne pour les six années à venir;

► Conduire un diagnostic territorial de l'action internationale du Département grâce au soutien de l'association « Cités unies France ».



475 m

linéaires d'archives publiques entrées aux Archives départementales en 2021



4 652

adhérents au pass Fan d'Essonne



38 384

inscrits à la bibliothèque numérique des collégiens



250 000

visiteurs sur le site du Domaine départemental de Chamarande



3 554 nouvelles numérisations au Musée français de la photographie de Bièvres



CITOYENNETÉ, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET SPORT

“ Penser et jouer collectif ”

Développer l'engagement citoyen des plus jeunes

- ▶ La 4^e édition du « Prix citoyen », qui a pour but de récompenser les meilleures initiatives et actions des jeunes au bénéfice des autres, a récompensé six projets sur les thématiques du harcèlement, de la santé et de l'engagement.
- ▶ Le « Tremplin citoyen » a poursuivi son développement en devenant un véritable outil de mise en œuvre de la politique jeunesse sur le territoire. Les collectivités accueillent de plus en plus de jeunes « en tremplin » et s'en saisissent pour animer leur territoire.
- ▶ Dans le cadre du plan départemental de développement de la citoyenneté et d'affirmation des valeurs républicaines, différentes actions ont été engagées en faveur de l'égalité femmes-hommes. Parmi celles-ci, des visioconférences se sont tenues afin de repenser les espaces sportifs en accès libre pour favoriser la mixité ou encore mettre en œuvre l'égalité filles-garçons au collège.

Le sport pour tous

- ▶ L'axe sport nature constitue un axe fort de la politique sportive « Jouons collectif ». 2021 a permis de mettre en œuvre plusieurs actions telles que l'installation de trois nouveaux équipements sport nature, sport santé ou encore la création de parcours de santé au sein d'EHPAD.
- ▶ La Forêt départementale des Grands-Avaux (Champcueil) a été équipée de panneaux pour créer un parcours sportif respectueux du milieu

naturel fragile. Il se base sur les éléments de la forêt (arbres, rochers...) pour proposer 18 exercices répartis en 9 ateliers sur un tracé de 2 km.

- ▶ Les Ambassadeurs du sport ont animé près de 43 interventions dans des collèges et des écoles primaires de façon à promouvoir le sport mais aussi les nouveaux équipements en lien avec le projet « sport de nature ».

Le soutien à la vie associative

- ▶ Afin de renforcer les réponses de proximité aux associations, le réseau des référents vie associative des villes a poursuivi son développement en 2021 en formant davantage de professionnels des collectivités et en développant une véritable culture d'échange et de partage. 52 collectivités locales sont membres du réseau.

3 défis pour 2022

- ▶ Déployer le projet « Team Sub », un téléservice pour dématérialiser les demandes de subventions;
- ▶ Mettre en place un Plan d'action partagé autour des JO de Paris 2024 pour positionner l'Essonne comme une terre de jeux;
- ▶ Mettre en œuvre un Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) en lien avec les sports de nature.



1 898

demandes de subventions enregistrées par le guichet d'entrée unique associatif



2 708

dossiers financés dans le cadre du dispositif « Tremplin citoyen »



698

clubs sportifs essonnais soutenus et 51 Comités Sportifs



10

sportifs essonnais récompensés pour leur participation aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo



6

projets primés dans le cadre du « Prix citoyen »



ACCOMPAGNEMENT, RESSOURCES ET PILOTAGE

“ Des agents et des moyens au service des Essonniens ”

Une gestion financière modernisée

► Mise en place d'un répertoire de pièces justificatives afin de faciliter le travail de l'ensemble des agents qui interviennent sur la chaîne comptable.

Les ressources humaines, axe central de l'action départementale

► Instauration de nouvelles modalités de télétravail, fruit d'un dialogue social en lien avec les organisations syndicales ;

► Mise en place du Rapport social unique (RSU) en remplacement du Bilan social et établissement de lignes directrices de gestion ;

► Formalisation d'un plan pluriannuel de 100 actions à destination des agents pour favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Une gestion efficiente et responsable de la commande publique et des achats

► Élaboration du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables ;

► Mise en place de revues juridiques avec l'ensemble des directions opérationnelles dans une démarche d'amélioration de la qualité rendue.

Des ressources mutualisées au service des directions opérationnelles

► Acquisition de véhicules électriques supplémentaires ;

► Création d'une plateforme de gestion des commandes et du circuit allant de l'approvisionnement à la livraison au service concerné.

Une administration exemplaire

► Maintien de la Certification qualité IFACI* au profit du Conseil départemental de l'Essonne ;

► 6 rapports d'audits internes ont été remis sur les questions suivantes : la conformité du Département aux dispositions du RGPD, la performance de la maîtrise d'ouvrage départementale, le contrôle de l'utilisation des subventions d'investissement ou encore la conformité de la sécurité et de l'accessibilité dans les bâtiments départementaux ;

► En 2021, l'évaluation de la politique de restauration scolaire a été finalisée avec la remise d'un rapport au Président du Département. L'évaluation de la politique de transition écologique a été lancée.

* Institut français des auditeurs et contrôleurs internes

3 défis pour 2022

► Mettre en place une programmation pluriannuelle de fonctionnement et réviser le programme pluriannuel d'investissement

► Mettre en œuvre le plan santé, sécurité et qualité de vie au travail

► Déployer l'autopartage pour tous les agents départementaux



2 Md€

prévus au Plan pluriannuel d'investissement pour la période 2021-2027



18,52

jours de délai global de paiement en 2020 contre 32,04 en 2019



6

rapports d'audits internes remis



92,6%

des factures dématérialisées via Chorus pro





Le festival Essonne en scène a séduit près de 16 000 spectateurs. Un défi de taille relevé avec brio grâce aux 140 agents mobilisés.



— TERRE D'AVENIRS —

Hôtel du Département de l'Essonne
Boulevard de France
91000 Évry-Courcouronnes